



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Difficultés que posent certaines complémentaires santé dans la mise en place du 100% santé en dentaire**

Paris, le 21 février 2020

L'Union Dentaire attire l'attention du nouveau ministre des Solidarités et de la Santé sur les difficultés créées par certaines complémentaires santé dans le traitement des devis du 100% santé. En effet, les retours de nombreux cabinets font état de sa mauvaise application par certaines mutuelles (reste à charge malgré des contrats responsables, retard de traitement des dossiers....).

Il est incompréhensible et inacceptable de la part de ces organismes de ne pas être en conformité avec la loi plusieurs semaines après leur obligation de prendre en charge ces traitements et alors même qu'elles ont eu près d'un an pour s'y préparer.

Ces dysfonctionnements font suite à ceux enregistrés dans le secteur de l'optique.

En conséquence, l'Union Dentaire demande instamment à Monsieur le Ministre :

- de convoquer une réunion quadripartite (ministère, UNOCAM, UNCAM, syndicats dentaires) afin de mettre à plat ces problèmes et d'y mettre fin au plus vite
- d'avancer la mise en application de la loi Hamon pour les contrats de santé, afin de permettre à nos patients de changer pour une complémentaire santé accessible au 100% santé

Elle renouvelle aussi par la même occasion sa demande de voir les soins inlay/onlay être redevables du secteur des prothèses et non plus des soins afin de permettre aux Français d'accéder à de meilleurs remboursements pour ces actes moins délabrant que les couronnes.

La profession dentaire est prête pour le 100% santé depuis 10 mois maintenant. Il est temps que l'UNOCAM le soit aussi.

*Philippe Denoyelle, Président de l'Union Dentaire*

#### **A propos de l'Union Dentaire**

Syndicat de chirurgiens-dentistes régi par la loi du 21 mars 1884 | Membre fondateur de l'ADF | Membre fondateur de l'UNAPL

Depuis 60 ans, l'Union Dentaire se bat pour penser et agir en faveur de l'avenir de la profession de chirurgiens-dentistes en France. Présente localement auprès de ses adhérents et des praticiens en général, l'Union Dentaire est l'un des principaux syndicats représentatifs de la profession de chirurgien-dentiste.

#### **Contact**

14, rue Etex, 75018 PARIS | Tél. 01 44 85 51 21 | E-mail : [contact@union-dentaire.com](mailto:contact@union-dentaire.com)

#### **Contact presse**

Osez Abuser | Tél. : 06 19 45 68 29 | Mail : [severine@startnpress.com](mailto:severine@startnpress.com)